

	EXTRAIT DU REGISTRE D DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
---	---

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du JEUDI 19 MAI 2022 à 18h00	Date de convocation : Jeudi 12 mai 2022
---	---

Délibération	Membres en exercice : 77
N°C2022_102	Votants : Suffrages exprimés : Pour : Contre : Abstention :

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel ;

PRESENTS : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BORSNAK Philippe, BOUSQUET Didier ; BOUTIE Catherine BREHON Bruno ; CALMON Julien ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COUSIN Sylvie ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DUPONT Myrienne ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FIGUERA Encarnacion ; FRERE José ; GERMA Alain ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; ROUANET Claudine ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; VALERY Benoit ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : HERNANDEZ Joël ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; PY Michel

EXCUSES : BASTIE Yves ; CASTAN Luc, CESAR Jean-Paul ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; JULES Jean-Claude ; PECH Olivier	EXCUSES AVEC PROCURATION : ALVAREZ Jean-Michel ; BOUISSET Cyrielle ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CLERGUE Guy ; CODORNIUO Didier ; FAGES Gilles ; PINET Marie-Christine ; TUBAU Marcel ; VICO Alain
EXCUSES EN COURS DE SEANCE : CHING Monique (délibération N°C2022_106) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2022_106) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2022_106) ; PY Michel (délibération N°C2022_106)	PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CHING Monique (jusqu'à la délibération N°C2022_105 et à partir de la délibération NC2022_107) ; MARTIN Henri (jusqu'à la délibération N°C2022_105)

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – INTERCOMMUNALITE – Modification conseiller titulaire de la Commune de Salles d'Aude – remplacement de M.RIVEL

Suite aux élections municipales de 2020, Monsieur Jean-Luc RIVEL et Madame Fanny MORENO-MAUREL ont été élus conseillers communautaires pour la commune de Salles d'Aude.

Monsieur Jean-Luc RIVEL a intégré un poste au sein du Grand Narbonne à compter du 14 avril 2022.

Dès lors, à compter de cette date et conformément à l'article L.237-1 du code électoral, il se serait trouvé en situation d'incompatibilité pour exercer son mandat de conseiller communautaire.

Par un courrier en date du 12 avril 2022, Monsieur RIVEL a fait part de sa démission du poste de conseiller communautaire.

Conformément aux dispositions du 1° du I de l'article L. 273-9 et L273-10 du code électoral : Lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu.

Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le premier conseiller municipal de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire.

Suivant l'ordre de la liste : Monsieur Raymond AGRAZ devenait conseiller communautaire mais il a renoncé à occuper cette fonction. Monsieur Rémy CAVAILLES, suivant sur la liste, a également renoncé à occuper cette fonction.

Ainsi, le siège vacant au sein de l'instance délibérante est pourvu par Monsieur Alain GERMA, en tant que conseiller titulaire.

Le Conseil :

- Installe Monsieur Alain GERMA en tant que conseiller communautaire de la Commune de Salles d'Aude.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

